

1 mars 2001 - Seul le prononcé fait foi

[Télécharger le .pdf](#)

Message de M. Jacques Chirac, Président de la République, adressé aux internautes, à l'occasion de la Fête de l'Internet, Paris le 1er mars 2001.

Je salue les internautes de France et de l'étranger,

L'année 2000 a vu doubler le nombre des utilisateurs de l'Internet en France. Et la barre symbolique des 10 millions d'internautes est aujourd'hui à notre portée. Je tenais à vous féliciter de ces évolutions prometteuses. Les Français se mettent à l'heure de l'internet avec vitalité, ouverture d'esprit et créativité.

Je souhaite que l'usage de l'internet dans la société française continue de s'étendre et de se démocratiser. Le dynamisme culturel et la prospérité de notre pays en dépendent.

Même si " l'euphorie internet " est un peu retombée, nous vivons une époque profondément marquée par l'innovation technologique, dans le traitement de l'information comme d'ailleurs dans les sciences du vivant. Ces progrès seront source de croissance, d'emploi, de bien-être, pour peu que nous sachions les acclimater, les maîtriser, encourager ceux qui cherchent et ceux qui créent.

Les pays qui ont le plus massivement investi dans la recherche et dans la modernisation de leur économie en ont retiré une vague de prospérité sans précédent, qui a permis la création de millions d'emplois et aussi une forte élévation de leur niveau de vie. La France a toutes les cartes en mains pour les rejoindre.

Elle doit continuer à se moderniser, à s'approprier les technologies de l'information, à créer des entreprises, à construire de nouvelles infrastructures, à mobiliser ses chercheurs. Il s'agit d'un mouvement de longue haleine. Ni les reflux boursiers, inévitables, ni les "trous d'air" économiques, toujours possibles, ne doivent nous détourner de cette ambition.

Pour l'année 2001, nous devons nous fixer une triple priorité :

- D'abord, étendre l'accès à internet à toute la population française, en aidant à l'équipement des ménages tout en poursuivant et en amplifiant la baisse des tarifs des télécommunications.
- Ensuite, encourager l'établissement de réseaux de télécommunications à haut débit sur l'ensemble du territoire, en libérant les initiatives locales et en relançant le processus d'attribution des licences de téléphone mobile de la 3ème génération, l'UMTS, de manière à y assurer une concurrence stimulante.
- Enfin, la France doit contribuer, particulièrement au plan international, à l'élaboration d'une régulation adaptée de l'internet. Cela signifie conclure des traités qui affermissent la confiance et la sécurité sur les réseaux. Le Conseil de l'Europe y travaille et nous participons activement à ses travaux. Cela suppose aussi de transposer rapidement les directives européennes concernant notamment le commerce électronique et la protection des données personnelles.

Après un démarrage vigoureux, nous devons poursuivre nos efforts. Ralentir aujourd'hui, dans la dynamique que connaissent toutes les Nations, ce serait évidemment reculer.

C'est pourquoi j'espère que cette année, comme les précédentes, la fête de l'internet sera l'occasion pour les Français de venir se familiariser, toujours plus nombreux, avec le réseau des réseaux.

Jacques CHIRAC